

« L'extraordinaire concours des fidèles, leur édifiante piété et leur participation aux sacrements, beaucoup plus fréquente que les années passées, tout permet d'augurer à juste titre, qu'en cette année la Vierge immaculée redoublera de générosité dans l'effusion des trésors de ses grâces maternelles sur ses enfants dévoués, ainsi que sur la chrétienté entière qui, dans la personne des pèlerins de toute nationalité, lui a offert l'hommage de sa piété.

« Sa Sainteté a eu aussi des paroles de vive et affectueuse satisfaction pour Votre Seigneurie en la voyant se dépenser avec tant de zèle pour accroître de plus en plus la splendeur et la gloire de votre sanctuaire, si privilégié et si favorisé de l'auguste Mère de Dieu. »

ETATS-UNIS.—Mgr l'archevêque Glennon et la gratuité des livres d'école.—A la date du 17 octobre dernier, Mgr l'archevêque Glennon adressait au clergé de son diocèse la circulaire suivante :

« On doit soumettre aux suffrages des citoyens de cet Etat, à l'élection de novembre, un amendement à la Constitution donnant le pouvoir à l'Etat — l'obligeant en réalité — de prélever des taxes spéciales dans le but de fournir gratuitement des livres aux élèves des écoles publiques. Un tel acte, s'il est mis en pratique, constitue une extravagance. Il n'est nullement basé sur l'équité, puisqu'il ne sera pas appliqué à tous les enfants qui doivent recevoir l'éducation, mais seulement à ceux qui fréquentent certaines écoles. Il est de plus